



RAPPORT ANNUEL DE
LIBRARYCO INC. 2014

L'ANNÉE 2014 a été très chargée pour LibraryCo inc., qui a poursuivi ses activités et ses interactions avec les bibliothèques de son réseau.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LIBRARYCO

En octobre 2014, le Conseil du Barreau du Haut-Canada, principal bailleur de fonds de LibraryCo et actionnaire ayant droit de vote, a reçu un rapport décrivant les mesures prises par le Groupe de travail sur l'information juridique, les services de soutien et les mesures possibles à prendre pour l'avancement des services d'information juridique et de bibliothèques.

L'information affirmait le rôle important des bibliothèques de droit pour fournir des renseignements juridiques et des services de bibliothèque, et pour maintenir la compétence des membres. Tous les actionnaires de LibraryCo – le Barreau, l'Association des bâtonniers de comtés et de districts et l'Association des avocats de Toronto – tiendront compte des principes énoncés dans ce rapport pour déterminer les prochaines étapes en 2015.

Depuis novembre 2014, un nouveau conseil soutient les travaux en cours de LibraryCo pour diriger la transition et continuer de surveiller le réseau des bibliothèques de droit de l'Ontario.

Les membres du nouveau Conseil sont :

- Janet Whitehead (présidente)
- Mark Crane (vice-président)
- Rebecca Bentham
- Ross F. Earnshaw
- E. Susan Elliott, MB
- Jaye Hooper
- Jacqueline Horvat
- W. A. Derry Millar, MB

Le Conseil tient à remercier les membres qui ont aidé l'organisation en 2014 – Michael Drake, Brett Harrison, Clarke Melville, James Scarfone et en particulier, Alan Silverstein et Frances Wood comme présidents sortants du Conseil, pour tous leurs efforts en vue de faire progresser LibraryCo.

PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DE 2015

En 2014, des considérations financières majeures ont influé sur la planification budgétaire. La subvention annuelle de la Fondation du droit de l'Ontario qui aidait à défrayer les coûts liés aux produits électroniques – la trousse d'outils juridiques et l'initiative de livraison électronique – a été réduite de 25 % en 2014 et n'a pas été renouvelée pour 2015. Un contrat a été signé en 2015 avec le fournisseur des ressources électroniques pour continuer la trousse d'outils juridiques, mais l'initiative de livraison électronique sera éliminée. Bien que cela représente une réduction substantielle de l'appui financier, le fait de passer à ce contrat signifie que la plupart des utilisateurs ne seront pas touchés par les changements apportés au service en 2015.

GESTION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT EN 2014

Soutien informatique

En 2014, treize associations de droit ont reçu des fonds pour de nouveaux ordinateurs. Le programme d'actualisation des ordinateurs continue d'aider les bibliothèques à conserver l'accès à ces services pour leurs membres. Au cours des trois ans de 2012 à 2014, le nombre d'associations de droit ayant reçu des subventions pour l'achat d'ordinateurs est passé à 43, soit 158 000 \$ au total.

Livraison électronique des documents du Conseil

Le Conseil est passé à la livraison électronique de ses documents par le biais d'une page réservée aux administrateurs sur le site Web de LibraryCo. Ce développement permet au Conseil d'améliorer son processus de prise de décisions.

Bourses de conférence

En 2014, LibraryCo a poursuivi sa tradition de soutenir l'éducation permanente du personnel des bibliothèques. Treize bourses de conférence ont été accordées pour envoyer, entre autres, trois bibliothécaires d'associations de droit au *New Law Librarians' Institute*, une au congrès de l'Association des bibliothèques spécialisées et une au congrès de l'*American Association of Law Libraries*.

En 2014, LibraryCo a également remis huit bourses pour participer au congrès de l'Association canadienne des bibliothèques de droit (*Canadian Association of Law Libraries*) à Winnipeg.

Loi canadienne anti-pourriel (LCAP)

Le Conseil s'est conformé à ses obligations en vertu de la *Loi canadienne anti-pourriel* (LCAP), entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Pour assurer des communications solides entre le Conseil, les bibliothèques de droit et les intervenants, le Conseil a sollicité le consentement des parties concernées pour communiquer avec elles.

Presque tous les contacts de LibraryCo ont consenti à continuer de recevoir des courriels. Ceux qui n'ont pas consenti ont été retirés des listes de distribution. Désormais, LibraryCo demandera à tous ses nouveaux intervenants (présidents/présidents de comité de bibliothèques/membres de la direction de l'Association des bâtonniers de comtés et de districts) s'ils acceptent de recevoir des mises à jour par courriel de LibraryCo.

Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)

Le site Web de LibraryCo a été mis à jour pour être conforme aux lignes directrices de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO).

Toutes les organisations en Ontario sont tenues de se conformer à la LAPHO. La responsabilité principale de LibraryCo est de veiller à ce que son site Web réponde à certaines normes. L'organisation fera des vérifications périodiques de son site pour en assurer la conformité.



LIBRARYCO INC.

RAPPORT DE GESTION

31 DÉCEMBRE 2014

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT

Les résultats pour l'année consistent en un déficit de 242 000 \$, comparativement à un déficit de 88 000 \$ en 2013 et à un déficit prévu de 278 000 \$ en 2014. D'une année à l'autre, les produits ont décliné de 180 000 \$ pour passer à 8 M\$ et les charges ont décliné de 28 000 \$ pour passer à 8,3 M\$.

La plupart des produits et des charges étaient conformes aux prévisions, mais l'événement le plus marquant durant l'année s'est produit au début du quatrième trimestre, quand LibraryCo a mis fin à l'emploi de tout son personnel. Les tâches administratives ont été absorbées par le Barreau du Haut-Canada sans augmentation des frais d'administration.

Le déficit pour l'année a réduit le solde du Fonds d'administration générale à 141 000 \$, et le solde du Fonds de réserve demeure stable à 500 000 \$.

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES — PRODUITS

Le Barreau a versé à LibraryCo inc. la somme de 7,5 M\$ (7,5 M\$ en 2013) provenant des cotisations des avocats.

La subvention de la Fondation du droit de l'Ontario de 542 000 \$ a été remise à LibraryCo pour financer l'achat de ressources électroniques. La subvention a diminué de 25 %

en 2014 et n'a pas été renouvelée en 2015, menant à une renégociation du contrat pour l'approvisionnement de produits électroniques en 2015.


ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES — CHARGES

Les dépenses liées aux salaires et aux frais d'administration de 640 000 \$ ont baissé de 25 000 \$ en 2014 et comprennent les salaires du personnel et les frais d'administration payés au Barreau. Tel que noté ci-dessus, LibraryCo a mis fin à l'emploi de son personnel au quatrième trimestre de 2014.

Les honoraires ont augmenté de près de 6 000 \$ pour passer à 20 000 \$, en raison d'une séance de planification stratégique et d'une évaluation de l'effet de la législation anti-pourriel canadienne sur LibraryCo.

Les autres charges liées au siège social ont augmenté de 82 000 \$ pour passer à 143 000 \$ en raison des indemnités de départ et des changements des frais de publication, aux charges de la ligne 1 800, du perfectionnement professionnel, aux initiatives Web et à des frais divers.

Les charges liées aux produits électroniques ont diminué de 147 000 \$ selon le nouveau contrat de 2014.



Les avantages sociaux collectifs ont augmenté de 16 000 \$ pour passer à 282 000 \$, avec la même couverture pour le personnel du réseau des bibliothèques de droit de comtés. Au cours des dernières années, LibraryCo a reçu des remboursements de primes fondés sur la sinistralité et le remboursement de 2014 était inférieur à celui de 2013.

Les autres achats centralisés ont diminué de 13 000 \$ à 138 000 \$ avec des épargnes réparties sur les charges liées aux publications, à la *Conference for Ontario Law Association's Libraries (COLAL)*, à la formation continue, au personnel et aux déplacements, ainsi qu'aux services de messagerie et de poste.

Les subventions aux bibliothèques de droit de comtés et de districts ont augmenté de 53 000 \$ pour passer à 6,3 M\$. Tel qu'il est indiqué dans les notes complémentaires des états financiers, les subventions aux bibliothèques individuelles ont augmenté en moyenne de 1 % conformément au budget, et le financement au titre des immobilisations et des besoins spéciaux a influé sur les totaux pour ces deux années, comme la somme de 25 000 \$ payée à Thunder Bay en 2014, pour aider avec les frais de déménagement.

BILAN ET ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Le solde de trésorerie et les placements à court terme ont diminué de 201 000 \$ en raison du déficit de fonctionnement et de l'évolution des autres éléments du fonds de roulement. Le total des comptes débiteurs a augmenté en fonction du moment où les primes ont été versées, et les charges à payer comprennent les rajustements des frais de dotation en personnel en 2014.

Le Fonds d'administration générale comprend la prestation, la gestion et l'administration des services de bibliothèque. Le Fonds d'administration générale est passé de 242 000 \$ à 141 000 \$ au cours des 12 derniers mois, conformément au budget pour la période durant laquelle ce fonds a été utilisé pour financer les charges. Le budget de 2015 comprend un financement de 100 000 \$ du Fonds d'administration générale, en épuisant presque la totalité.

Le Fonds de réserve a un solde inchangé de 500 000 \$. Conformément à la politique du Conseil, il comprend un élément général de 200 000 \$, un élément au titre des immobilisations et des besoins spéciaux de 150 000 \$, et un élément de dotation en personnel et d'indemnités de départ de 150 000 \$.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de LibraryCo inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LibraryCo inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014 et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LibraryCo inc. au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Le 24 mars 2015



LIBRARYCO INC.

BILAN

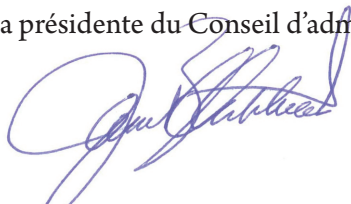
En dollars

Aux 31 décembre

	2014	2013
Actif à court terme		
Trésorerie et placements à court terme	663 373	863 847
Débiteurs	46 997	18 917
Charges payées d'avance	29 574	26 798
Total de l'actif	739 944	909 562
Passif, capital-actions et soldes de fonds		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 4 et 6)	98 388	26 426
Total du passif	98 388	26 426
Capital-actions et soldes de fonds		
Capital-actions (note 5)	200	200
Fonds d'administration générale (note 2)	141 356	382 936
Fonds de réserve (note 2)	500 000	500 000
Total du capital-actions et des soldes de fonds	641 556	883 136
Total du passif, du capital-actions et des soldes de fonds	739 944	909 562

Se reporter aux notes complémentaires.

Au nom du Conseil d'administration,
La présidente du Conseil d'administration,



Le vice-président du Conseil d'administration,





LIBRARYCO INC.

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

En dollars

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2014	2013
Produits		
Subvention du Barreau du Haut-Canada	7 498 519	7 498 524
Subvention de la Fondation du droit de l'Ontario	542 000	722 500
Produits d'intérêts	8 269	8 551
Total des produits	8 048 788	8 229 575
Charges		
Siège social / administration		
Salaires et administration	639 657	664 725
Honoraires	20 173	14 614
Autres (note 7)	142 547	60 147
Total des charges liées au siège social et à l'administration	802 377	739 486
Bibliothèques de droit – achats centralisés		
Produits et services électroniques	746 220	892 518
Avantages sociaux collectifs	281 976	266 253
Autres (note 8)	138 170	151 027
Total des bibliothèques de droit – achats centralisés	1 166 366	1 309 798
Bibliothèques de droit de comtés et de districts – subventions (note 9)	6 321 625	6 268 543
Total des charges liées aux bibliothèques de droit de comtés et de districts	7 487 991	7 578 341
Total des charges	8 290 368	8 317 827
Déficit	(241 580)	(88 252)

Se reporter aux notes complémentaires.



LIBRARYCO INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

En dollars

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2014			2013
	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve	Total	Total
Soldes, au début	382 936	500 000	882 936	971 188
Déficit pour l'exercice	(241 580)	–	(241 580)	(88 252)
Soldes, à la fin	141 356	500 000	641 356	882 936

Se reporter aux notes complémentaires.



LIBRARYCO INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

En dollars

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2014	2013
Sorties nettes de fonds liées aux activités de fonctionnement :		
Déficit pour l'exercice	(241 580)	(88 252)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds		
Débiteurs	(28 080)	13
Charges payées d'avance	(2 776)	(8 978)
Créditeurs et charges à payer	71 962	(681)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(200 474)	(97 898)
Trésorerie et placements à court terme, au début	863 847	961 745
Trésorerie et placements à court terme, à la fin	663 373	863 847

Se reporter aux notes complémentaires.



LIBRARYCO INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

1. GÉNÉRALITÉS

LibraryCo inc. (l'« organisme ») a été créé dans le but d'élaborer des politiques, des procédures, des directives et des normes pour la prestation des services des bibliothèques de droit de comtés et de districts et la communication de renseignements d'ordre juridique en Ontario, ainsi que pour l'administration des fonds provenant du Barreau du Haut-Canada (le « Barreau »).

L'organisme a deux catégories d'actions : les actions ordinaires et les actions spéciales. Le Barreau détient la totalité des 100 actions ordinaires en circulation. Des 100 actions spéciales en circulation, 25 sont détenues par l'Association des avocats de Toronto (l'AAT) et 75 par l'Association des bâtonniers de comtés et districts (l'ABCD). Le Barreau peut nommer jusqu'à quatre administrateurs, l'ABCD peut en nommer jusqu'à trois et l'AAT peut en nommer un.

L'organisme n'est pas assujéti à l'impôt provincial ou fédéral sur le revenu.

En vertu d'un accord de services administratifs, le Barreau assume la plupart des fonctions administratives de l'organisme.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif comme il est énoncé dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada* – *Comptabilité*.

Fonds d'administration générale et Fonds de réserve

Le Fonds d'administration générale représente les activités de prestation de services, de gestion et d'administration des bibliothèques. Le Fonds de réserve vise à améliorer les flux de trésorerie de l'organisme et sert de fonds pour éventualités. Conformément à une résolution du Conseil, le Fonds de réserve sera constitué d'un montant minimal de 500 000 \$, dont une tranche de 200 000 \$ est destinée à des fins générales, une tranche de 150 000 \$ aux immobilisations et aux besoins spéciaux et une tranche de 150 000 \$ à la dotation en personnel et aux indemnités de départ; si l'inscription d'une dépense porte le solde du Fonds à moins de 500 000 \$, le Fonds doit être réapprovisionné au cours de l'exercice suivant.

Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme sont des montants déposés et investis dans des instruments de placement à court terme (moins de un an) conformément à la politique de placement de l'organisme.

Constatation des produits

Les subventions sont inscrites comme produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où elles sont reçues. Le revenu de placement est comptabilisé lorsqu'il est exigible si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Subventions versées

Les subventions sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont versées.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont classés et évalués comme suit :

Actif/passif	Évaluation
Trésorerie et placements à court terme	Juste valeur
Débiteurs	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Il n'y a pas de montants à payer pour les remises gouvernementales.

5. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires

Nombre illimité d'actions spéciales

Émises	2014	2013
100 actions ordinaires	100 \$	100 \$
100 actions spéciales	100	100
	200 \$	200 \$

6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Barreau fournit des services administratifs à l'organisme (note 1) ainsi que d'autres services et publications. Le Barreau a facturé pour 2014 un montant total de 589 092 \$ (590 555 \$ en 2013). Un montant de 492 \$ (8 526 \$ en 2013) payable au Barreau est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

7. AUTRES CHARGES – SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION

Ces charges comprennent les coûts afférents aux services administratifs fournis par le Barreau, aux assurances des membres du Conseil d'administration et des dirigeants, aux réunions du Conseil et aux autres frais divers.

8. AUTRES CHARGES – BIBLIOTHÈQUES DE DROIT DE COMTÉS ET DE DISTRICTS – ACHATS CENTRALISÉS

Ces charges comprennent les coûts afférents à la dotation en personnel et aux déplacements, à la livraison de documents, aux publications, aux réunions de comités et autres.

9. SUBVENTIONS AUX BIBLIOTHÈQUES DE DROIT DE COMTÉS ET DE DISTRICTS

Ces subventions représentent la distribution trimestrielle des fonds aux 48 bibliothèques de droit de comtés et de districts et comprennent les subventions aux immobilisations et aux besoins spéciaux. Elles sont distribuées en conformité avec les politiques et les procédures établies par le Conseil d'administration de l'organisme.

L'organisme a versé les subventions suivantes aux bibliothèques de droit en 2014 et 2013 :

Association du Barreau	2014	2013	Association du Barreau	2014	2013
Algoma County	132 937 \$	130 972 \$	Middlesex	357 979	351 703
Brant	98 754	100 239	Muskoka	64 561	64 122
Bruce	56 079	54 265	Nipissing	84 918	83 663
Cochrane	48 805	47 141	Norfolk	70 424	69 898
Comté de Carleton	608 596	599 602	Northumberland County	75 747	76 023
Dufferin	46 884	45 890	Oxford	70 071	70 159
Durham	128 161	126 267	Parry Sound	38 791	39 718
Elgin	76 244	75 632	Peel	293 852	288 524
Essex	277 862	272 770	Perth	53 966	54 667
Frontenac	129 263	128 853	Peterborough	130 629	128 699
Grey County	65 220	67 256	Prescott & Russell	13 698	14 993
Haldimand	30 445	30 510	Rainy River	26 566	26 173
Halton County	137 400	139 369	Renfrew County	122 323	120 515
Hamilton	442 317	435 780	Simcoe County	138 304	136 260
Hastings County	84 540	85 607	Stormont, Dundas & Glengarry	79 148	75 275
Huron	74 745	73 640	Sudbury	184 535	184 339
Kenora District	85 951	86 891	Temiskaming	42 563	41,934
Kent	69 402	68 376	Thunder Bay	193 776	165 297
Lambton	73 798	75 707	Toronto	579 321	570 760
Lanark	38 683	41 105	Victoria-Haliburton	87 300	85 025
Leeds & Grenville	70 734	72 535	Waterloo	236 095	267 606
Lennox & Addington	26 196	27 309	Welland County	92 447	94 471
Lincoln	175 778	173 180	Wellington	74 601	74 487
Manitoulin	2 500	0	York	228 716	225 336
				6 321 625 \$	6 268 543 \$



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LIBRARYCO INC.

Le Conseil d'administration de LibraryCo inc. compte huit avocates et avocats de différentes régions de la province, dont quatre représentants du Barreau du Haut-Canada, trois de l'Association des bâtonniers de comtés et de districts (ABCD) et un de l'Association des avocats de Toronto (AAT).

Janet Whitehead (présidente)	Représentant l'ABCD
Mark Crane (vice-président)	Représentant l'AAT
Rebecca Bentham	Représentant l'ABCD
Ross F. Earnshaw	Représentant le Barreau
E. Susan Elliott, MB	Représentant le Barreau
Jaye Hooper	Représentant l'ABCD
Jacqueline Horvat	Représentant le Barreau
W. A. Derry Millar, MB	Représentant le Barreau

BIBLIOTHÈQUES DE DROIT DE COMTÉS ET DE DISTRICTS : NUMÉROS DE TÉLÉPHONE SANS FRAIS*

Algoma District Law Association (Sault Ste. Marie)
1 866 840-2540

Association du Barreau du Comté de Carleton (Ottawa)
1 866 637-3888

Brant Law Association (Brantford)
1 866 759-2038

Bruce Law Association (Walkerton)
1 866 486-4365

Dufferin County Law Association (Orangeville)
1 866 862-9931

Durham Region Law Association (Oshawa)
1 866 742-4316

The Elgin Law Association (St. Thomas)
1 866 545-6335

The Essex Law Association (Windsor)
1 866 815-1112

Frontenac Law Association (Kingston)
1 866 893-2010

Grey County Law Association (Owen Sound)
1 866 578-5841

The Haldimand Law Association (Cayuga)
1 866 528-5779

The Halton County Law Association (Milton)
1 866 838-5139

The Hamilton Law Association (Hamilton)
1 866 213-6867

Hastings County Law Association (Belleville)
1 866 544-3310

Huron Law Association Inc. (Goderich)
1 866 266-3270

District of Kenora Law Association (Kenora)
1 866 684-1164

The Kent Law Association (Chatham)
1 866 575-2529

Lambton Law Association (Sarnia)
1 866 203-5101

The County of Lanark Law Association (Perth)
1 866 593-0236

The Leeds & Grenville Law Association (Brockville)
1 866 503-0574

The Lennox & Addington Law Association (Napanee)
1 866 603-6383

The Lincoln County Law Association (St. Catharines)
1 866 637-6829

Middlesex Law Association (London)
1 866 556-5570

The Muskoka Law Association (Bracebridge)
1 866 613-9217

The Nipissing Law Association Library (North Bay)
1 866 899-6439

Norfolk Law Association (Simcoe)
1 866 648-8708

The Northumberland County Law Association (Cobourg)
1 866 214-8450

Oxford County Law Association (Woodstock)
1 866 750-5169

The Parry Sound Law Association (Parry Sound)
1 866 456-6472

Peel Law Association (Brampton)
1 866 228-0235

County of Perth Law Association (Stratford)
1 866 365-0218

The Peterborough Law Association (Peterborough)
1 866 556-8395

The District of Rainy River Law Library Association
(Fort Frances)
1 866 684-1184

The County of Renfrew Law Library Association (Pembroke)
1 866 705-8538

Simcoe County Law Association (Barrie)
1 866 692-6163

Stormont, Dundas & Glengarry Law Association (Cornwall)
1 866 830-9118

Sudbury District Law Association (Sudbury)
1 866 508-7655

The Temiskaming Law Association (Haileybury)
1 877 672-5655

Thunder Bay Law Association (Thunder Bay)
1 866 684-1186

Toronto Lawyers' Association (Toronto)
1 866 258-8886

Victoria-Haliburton Law Association (Lindsay)
1 866 895-6220

Waterloo Region Law Association (Waterloo)
1 866 201-0168

The Welland County Law Association (Welland)
1 866 455-6489

Wellington Law Association (Guelph)
1 866 893-5220

York Region Law Association (Newmarket)
1 866 221-8864

**Pendant les heures ouvrables*



RAPPORT ANNUEL DE
LIBRARYCO INC. 2014

Osgoode Hall
130, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario)
M5H 2N6
www.libraryco.ca